



Passez votre PETITE ANNONCE Depuis chez vous



Envoyez vos textes et /ou photos par **Whatsapp** au 077 91 87 07 ou par mail : pa-lbv@sonapresse.com, et recevez un devis pour parution.

Règlements par **Airtel Money** et **Moov Money** en semaine de 8h à 16h, dimanche et les jours fériés de 12h à 15h.

Code commerce : **UNION**

PARLEMENT

Les membres du bureau de l'Assemblée parlementaire francophone (APF) sont réunis jusqu'à ce vendredi à Libreville dans un contexte de tensions diverses au sein de leur espace. Pour autant, ces assises devraient contribuer à relancer les activités en présentiel de l'organisation.

Page 3

INCARCÉRATION

Un fonctionnaire du ministère de l'Habitat et son complice informaticien séjournent depuis cette semaine à la prison centrale de Libreville pour falsification d'un nombre important de documents : ordres de mission, relevés bancaires, tests Covid, cartes de vaccination, etc.

Page 7

COVID-19 : OÙ EN EST LA LOI ?

REFUSANT de "jouer à leur jeu", le gouvernement, par la voix de sa ministre d'Etat en charge des Relations avec les institutions constitutionnelles, Denise Mekamne Edzidzie Taty, a répondu aux parlementaires de l'opposition qu'il accuse de "méconnaissance de la procédure". La Cour constitutionnelle a achevé de vérifier la constitutionnalité de la loi sur les mesures de prévention, de lutte et de riposte contre le Covid-19 le 14 janvier, a-t-elle expliqué.

Page 2



Le sélectionneur national Patrice Neveu et l'ensemble de son staff étaient hier après-midi les invités de L'Union. Occasion d'un bilan du parcours des Panthères à la 33e Can, au Cameroun. Une équipe certes sortie en 8e de finale, mais qui possède désormais une âme et une identité de jeu, à consolider toutefois. Occasion aujourd'hui de se projeter vers le proche avenir. La question du retour de Didier Ndong, Mario Lemina et Pierre-Emerick Aubameyang restant à cet égard ouverte.

Pages centrales

POUR MOI QUOI...

On peut tout refuser à un être humain sauf lui permettre de rêver.

Avec la signature hier de l'accord sur les écoles publiques conventionnées ou EPC qui ouvrirait les portes des écoles "françaises" au Gabon, les parents gabonais se sont mis franchement à rêver de voir leurs mwanas intégrer à partir de la rentrée 2023 ces prestigieux et sérieux établissements privés...

On a commencé à voir la vie en rose pour nos enfants parce qu'on sait que là-bas, c'est la vraie école avec le respect des normes comme en France. Respect du calendrier, classes normales avec des effectifs normaux, presque pas de grèves... sauvages, des enseignants compétents, bref, tout le contraire de ce qu'on vit et voit

chez nous. D'abord, a-t-on défini les critères d'âge et de moyenne pour y être admis ? Si, ce sont les meilleurs qui seront dirigés dans ces établissements, peut-on dès à présent nous garantir que le brillant élève de Motoboko, Nzamaligué, Balise, Mitoumili, Issinga, s'admettra aussi facilement à l'EPC ? Et puis, quel Bac, pour quelle université... française pour l'élève gabonais ? Ce que je crains le plus dans cette affaire, c'est si la prise en charge par l'Etat de nos enfants sera assurée en temps réel, quand on sait le traitement peu envieux réservé aux enseignements privés et confessionnels, il y a des points d'interrogation...

En tout cas, wa paniqué nzé, quand il s'agit d'accord avec nos partenaires traditionnels, on est plus pointilleux quoi

...MAKAYA